



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

montagne

Question écrite n° 103668

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis interroge Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, sur le devenir des friches touristiques dans les massifs montagneux. En effet, dans le bulletin de l'association géographique française de 1997 (bulletin n° 3), 13 sites de friches touristiques sont répertoriés, répartis sur l'ensemble des massifs montagneux. C'est pourquoi il lui demande à la fois le nombre actuel de friches touristiques par massif montagneux et si des actions de résorption sont envisagées pour ces sites.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103668

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [4 avril 2017](#), page 2593

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)